

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT**

**ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS
DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE
31 MARS 2014**

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)
de l'exercice terminé le 31 mars 2014

	Budget	2014	2013
REVENUS			
Droits et permis	327 829 200 \$	340 747 048 \$	317 697 250 \$
Contributions - Gouvernement du Canada (note 3)	26 978 400	5 336 455	6 235 654
Amendes et sanctions	2 000 000	2 920 116	1 803 572
Intérêts	3 900 000	6 269 436	7 989 796
Autres revenus	100 000	1 699 667	5 220 086
	<u>360 807 600</u>	<u>356 972 722</u>	<u>338 946 358</u>
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	19 724 700	31 250 122	34 468 328
Loyer	747 082	646 419	687 769
Subventions octroyées	409 758 450	296 593 542	340 878 419
Fournitures et approvisionnements	1 887 942	1 633 558	703 311
Entretien et réparations	1 786 113	1 545 450	2 473 823
Honoraires professionnels	7 362 155	6 370 169	7 759 869
Publicité et communication	129 292	111 871	529 541
Frais de déplacement et représentation	1 735 508	1 501 663	874 051
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	2 269 000	2 192 792	1 451 309
Créances douteuses	376 054	325 384	10 240
Autres dépenses	2 441 184	2 112 256	3 037 272
	<u>448 217 480</u>	<u>344 283 226</u>	<u>392 873 932</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(87 409 880) \$	12 689 496	(53 927 574)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT		498 603 228	552 530 802
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN		<u>511 292 724 \$</u>	<u>498 603 228 \$</u>
Ventilation de l'excédent cumulé à la fin:			
Général		9 909 029 \$	13 934 249 \$
Matières résiduelles		101 746 426	77 217 326
Changements climatiques		366 548 155	379 311 582
Eau		8 033 272	6 085 086
Barrages		25 055 842	22 054 985
		<u>511 292 724 \$</u>	<u>498 603 228 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)
au 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	573 669 429 \$	505 117 735 \$
Placements de portefeuille (note 4)	15 121 220	130 914 318
Débiteurs (note 5)	127 959 209	150 020 668
	<u>716 749 858</u>	<u>786 052 721</u>
 PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	14 766 902 \$	8 613 618 \$
Subventions à payer	103 318 742	165 779 515
Revenu reporté relatif à la redevance sur les carburants et les combustibles	82 235 572	100 000 000
Contributions du Gouvernement du Canada reportées		
Afférentes à la compensation financière provenant		
du transfert des barrages (note 6)	29 077 484	31 704 524
Afférentes aux immobilisations corporelles (note 7)	21 814 123	23 192 338
	<u>251 212 823</u>	<u>329 289 995</u>
 ACTIFS FINANCIERS NETS	 465 537 035 \$	 456 762 726 \$
 ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	45 755 689	41 840 502
 EXCÉDENT CUMULÉ	 <u>511 292 724 \$</u>	 <u>498 603 228 \$</u>

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Sous-ministre du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (non vérifié)
de l'exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>Budget</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	<u>(87 409 880) \$</u>	<u>12 689 496 \$</u>	<u>(53 927 574) \$</u>
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 582 300)	(6 107 979)	(4 197 521)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 269 000	2 192 792	1 451 309
	<u>(4 313 300)</u>	<u>(3 915 187)</u>	<u>(2 746 212)</u>
Augmentation (diminution) des actifs financiers net	(91 723 180)	8 774 309	(56 673 786)
Actifs financiers nets au début	456 762 726	456 762 726	513 436 512
Actifs financiers nets à la fin	<u>365 039 546 \$</u>	<u>465 537 035 \$</u>	<u>456 762 726 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)
de l'exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) annuel	12 689 496 \$	(53 927 574) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 192 792	1 451 309
Virement des contributions reportées	<u>(4 005 255)</u>	<u>(3 897 725)</u>
	<u>10 877 033</u>	<u>(56 373 990)</u>
Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement:		
Débiteurs	22 061 459	7 025 474
Créditeurs et charges à payer	6 153 284	586 018
Subventions à payer	<u>(62 460 773)</u>	47 287 594
Revenu reporté relatif à la redevance sur les carburants et les combustibles	<u>(17 764 428)</u>	-
	<u>(52 010 458)</u>	<u>54 899 086</u>
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de fonctionnement	<u>(41 133 425)</u>	<u>(1 474 904)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements réalisés	115 793 098	-
Placements effectués	-	<u>(95 660 840)</u>
Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités d'investissement	<u>115 793 098</u>	<u>(95 660 840)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(6 107 979)</u>	<u>(4 197 521)</u>
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>(6 107 979)</u>	<u>(4 197 521)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	68 551 694	(101 333 265)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>505 117 735</u>	<u>606 451 000</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>573 669 429 \$</u></u>	<u><u>505 117 735 \$</u></u>
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNENT:		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>573 669 429</u>	505 117 735
	<u><u>573 669 429 \$</u></u>	<u><u>505 117 735 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2014

1- STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds vert, constitué en vertu de la Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (L.R.Q., chapitre M-30.001), est administré par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ce fonds est affecté au financement de mesures ou de programmes que le ministre peut réaliser dans le cadre de ses fonctions.

Le mode de gestion, d'opération et de financement du Fonds vert, prévu dans sa loi constitutive, précise notamment que les revenus provenant du placement des sommes constituant le Fonds font partie du Fonds.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont établis selon le Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables sont cohérentes avec les principes comptables généralement reconnus et l'application des fondements conceptuels des états financiers pour le secteur public.

La préparation des états financiers du Fonds vert, conformément aux principes comptables généralement reconnus pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, tels que la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

REVENUS

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent.

Les contributions sont comptabilisées dans les revenus de l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où ils sont autorisés, où les critères d'admissibilité sont rencontrés et où une estimation raisonnable des montants en cause est possible.

Les revenus de droits et permis sont constatés lorsqu'ils sont exigibles.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2014

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, et le cas échéant, du découvert bancaire.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût. Les escomptes et les primes sur les obligations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante de chaque titre. L'amortissement des escomptes et des primes est capitalisé contre la valeur des placements.

PASSIFS

Contributions reportées

Les contributions reportées afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages pour la réfection et la mise aux normes sont constatées à titre de revenus de façon linéaire sur une période de vingt ans à compter de la date de transfert.

Les contributions reportées afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages pour l'entretien et l'exploitation sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites sur une période maximale de vingt ans.

Les contributions reportées afférentes aux immobilisations corporelles sont constatées à titre de revenus de façon linéaire sur une période de vingt ans à compter de la date de transfert.

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon une méthode logique et systématique, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition et sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon une méthode logique et systématique, en fonction de leur durée de vie utile.

Catégorie	Méthode	Durée
Aménagement- Installations durables	Linéaire	10 ans
Barrages	Linéaire	40 ans
Bâtiment	Linéaire	20 ans
Matériel et équipement	Linéaire	3 à 20 ans
Développement informatique	Linéaire	5 ans

Réduction de valeurs sur immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles doivent être passées en charges dans l'état des résultats.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2014

3- CONTRIBUTIONS - GOUVERNEMENT DU CANADA

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Virement des contributions du Gouvernement du Canada reportées		
Afférentes à la compensation financière provenant du transfert des barrages (note 6)	2 627 040 \$	2 519 510 \$
Afférentes aux immobilisations corporelles (note 7)	1 378 215	1 378 215
Autres	1 331 200	2 337 929
	<u>5 336 455 \$</u>	<u>6 235 654 \$</u>

4- PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Billets à escompte	-	116 510 208 \$
Obligations (valeur marchande: 16 847 283 \$)	15 121 220	14 404 110
	<u>15 121 220 \$</u>	<u>130 914 318 \$</u>

Les taux d'intérêt des placements de portefeuille varient de 4,79 % à 4,97 % tandis que les échéances vont du 16 juillet 2014 au 1er avril 2026.

5- DÉBITEURS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Avance au Fonds général	18 011 268 \$	10 442 599 \$
Redevance à l'élimination des matières résiduelles	22 350 000	22 120 824
Redevance sur les carburants et les combustibles	82 796 577	112 460 022
Redevance exigible pour l'utilisation de l'eau	2 028 026	2 614 532
Autorisations environnementales	(398 239)	(285 795)
Gouvernement du Canada	223 302	789 198
Autres	3 302 058	1 971 041
Provision pour créances douteuses	(353 783)	(91 753)
	<u>127 959 209 \$</u>	<u>150 020 668 \$</u>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2014

6- CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA REPORTÉE
AFFÉRENTE À LA COMPENSATION FINANCIÈRE
PROVENANT DU TRANSFERT DES BARRAGES

En vertu d'une entente signée le 19 mars 2007, le gouvernement du Québec a reçu du gouvernement du Canada deux barrages d'une valeur de 1 582 160 \$. À la suite de sa réfection par le gouvernement du Canada, un troisième barrage d'une valeur de 25 982 147 \$ a été transféré au gouvernement du Québec, le 15 octobre 2010. Une compensation financière de 44 120 000 \$ est associée à ces transferts; soit 28 590 000 \$ pour la réfection et la mise aux normes des barrages et 15 530 000 \$ pour l'exploitation et l'entretien des barrages. Selon l'entente, le gouvernement du Québec doit utiliser cette somme forfaitaire, ainsi que les fruits de son investissement, exclusivement pour la réfection et la mise aux normes, l'exploitation et l'entretien des trois barrages sur une période de vingt ans à compter de la date de transfert.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Pour la réfection et la mise aux normes		
Solde au début	20 013 000 \$	21 442 500 \$
Virement aux résultats	(1 429 500)	(1 429 500)
	<u>18 583 500</u>	<u>20 013 000</u>
Pour l'exploitation et l'entretien		
Solde au début	11 691 524	12 781 534
Virement aux résultats	(1 197 540)	(1 090 010)
	<u>10 493 984</u>	<u>11 691 524</u>
Grand total	<u><u>29 077 484 \$</u></u>	<u><u>31 704 524 \$</u></u>

7- CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA REPORTÉE
AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Contributions par donation		
Barrages reçus du gouvernement du Canada		
Solde au début	23 192 338 \$	24 570 553 \$
Virement aux résultats	(1 378 215)	(1 378 215)
Solde à la fin	<u><u>21 814 123 \$</u></u>	<u><u>23 192 338 \$</u></u>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2014

8- IMMOBILISATIONS

	Aménagement Installations durables	Barrages	Bâtiment	Matériel et équipement	Développement informatique	Barrages en cours	Développement informatique en cours	Aménagement en cours	2014
Coût									
Solde au début	910 042 \$	27 564 308 \$	1 361 170 \$	5 304 544 \$	654 948 \$	6 121 295 \$	4 081 837 \$	- \$	45 998 144 \$
Acquisitions	-	-	-	322 007	-	65 308	2 919 663	2 801 001	6 107 979
Transferts	-	-	-	1 346	2 317 488	(1 346)	(2 317 488)	-	-
Solde à la fin	910 042	27 564 308	1 361 170	5 627 897	2 972 436	6 185 257	4 684 012	2 801 001	52 106 123
Amortissement cumulé									
Solde au début	71 852 \$	2 163 067 \$	85 072 \$	1 706 662 \$	130 989 \$	- \$	- \$	- \$	4 157 642 \$
Amortissement	91 004	748 438	34 029	590 454	728 867	-	-	-	2 192 792
Solde à la fin	162 856	2 911 505	119 101	2 297 116	859 856	-	-	-	6 350 434
Valeur comptable nette	747 186 \$	24 652 803 \$	1 242 069 \$	3 330 781 \$	2 112 580 \$	6 185 257 \$	4 684 012 \$	2 801 001 \$	45 755 689 \$

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2014

9- OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses activités, le Fonds vert s'est engagé à verser des sommes. Le montant des engagements au 31 mars 2014 se répartit comme suit:

2015	132 235 438 \$
2016	51 442 993
2017	75 778 707
2018	21 813 576
2019	15 772 237
	<hr/> <hr/> 297 042 951 \$

10- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

11- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2013 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2014.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
FONDS VERT
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifié)
au 31 mars 2014

12- RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	2014					2013	
	Général	Matières résiduelles	Changements climatiques	Eau	Barrages	Total	Total
REVENUS							
Droits et permis	4 615 967 \$	115 860 408 \$	217 270 673 \$	3 000 000 \$	- \$	340 747 048 \$	317 697 250 \$
Contributions - Gouvernement du Canada (note 3)	1 331 200	-	-	-	4 005 255	5 336 455	6 235 654
Amendes et sanctions	2 920 116	-	-	-	-	2 920 116	1 803 572
Intérêts	334 641	1 246 403	3 550 008	124 232	1 014 152	6 269 436	7 989 796
Autres revenus	1 699 667	-	-	-	-	1 699 667	5 220 086
	<u>10 901 591</u>	<u>117 106 811</u>	<u>220 820 681</u>	<u>3 124 232</u>	<u>5 019 407</u>	<u>356 972 722</u>	<u>338 946 358</u>
CHARGES							
Traitements et avantages sociaux	10 435 183	9 589 294	9 528 594	681 106	1 015 945	31 250 122	34 468 328
Loyer	177 639	440 113	356	-	28 311	646 419	687 769
Subventions octroyées	377 294	81 933 519	214 232 729	50 000	-	296 593 542	340 878 419
Fournitures et approvisionnements	230 648	268 144	1 047 717	39 300	47 749	1 633 558	703 311
Entretien et réparations	1 061 328	9 189	447 652	-	27 281	1 545 450	2 473 823
Honoraires professionnels	965 028	177 317	5 182 574	33 505	11 745	6 370 169	7 759 869
Publicité et communication	35 299	283	76 289	-	-	111 871	529 541
Frais de déplacement et représentation	1 114 006	113 652	209 522	-	64 483	1 501 663	874 051
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	40 750	-	967 922	364 476	819 644	2 192 792	1 451 309
Créances douteuses	267 847	46 200	3 678	7 659	-	325 384	10 240
Autres dépenses	221 789	-	1 887 075	-	3 392	2 112 256	3 037 272
	<u>14 926 811</u>	<u>92 577 711</u>	<u>233 584 108</u>	<u>1 176 046</u>	<u>2 018 550</u>	<u>344 283 226</u>	<u>392 873 932</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	<u>(4 025 220) \$</u>	<u>24 529 100 \$</u>	<u>(12 763 427) \$</u>	<u>1 948 186 \$</u>	<u>3 000 857 \$</u>	<u>12 689 496 \$</u>	<u>(53 927 574) \$</u>